



Rhône-Alpes, Haute-Savoie  
La Forclaz  
Haute-Savoie

## Passerelle EDF de Bioge

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002930

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône

Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : passerelle

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Dranse

Références cadastrales : 2017, 0B, 1235. Cadastre de la commune de Vinzier ; 2017, 0A, 122. Cadastre de la commune de La Forclaz

### Historique

La centrale hydroélectrique de Bioge a été construite entre 1926 et 1935 afin d'alimenter en électricité le Chablais, en complément des centrales déjà présentes sur Bellevaux et Chevenoz. La construction a été confiée à l'entreprise Campenon Bernard et Cie par la société hydroélectrique des Dranses. Une chute d'eau de 120 mètres, ainsi qu'une usine de turbines électriques, sont aménagées sur la rive droite de la Dranse, à la confluence entre la Dranse de d'Adondance et la Dranse de Morzine. C'est à l'époque l'usine hydroélectrique la plus rentable du bassin versant des Dranses. Et c'est sans doute de cette période que date la passerelle de Bioge. L'usine hydroélectrique connaîtra plusieurs innovations techniques en 1948, 1968 et 1982 (cf. fiche dédiée : Centrale hydroélectrique de Bioge, IA74001069) : ajout d'une seconde conduite forcée soudée à l'arc, de 280 mètres de long, alimentation par le barrage du Jotty, etc. La conduite forcée rivetée, supporte également sur son tronçon coudé passant au-dessus de la Dranse, une passerelle. Celle-ci semble avoir été refait récemment.

La passerelle, construite à la même époque était également jusqu'à récemment sur le tracé du Chemin de Grande Randonnée GR5 qui relie le lac Léman à la Méditerranée. Aujourd'hui en très mauvais état, elle n'est plus utilisée.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle (?, ),

Dates : 1935 (daté par source), 1949 (daté par source)

### Description

La passerelle EDF enjambe la Dranse d'Abondance, juste avant la confluence de celle-ci avec la Dranse de Morzine, aux confins des communes de Vinzier, la Forclaz et La Vernaz. Elle est à proximité de la centrale hydroélectrique de Bioge, et plus particulièrement de l'arrivée de la chute des deux conduites forcées qui alimentent la centrale. Elle se situe juste en amont d'un coude de la route départementale numéro 22, à sa gauche en descendant, dans l'étroit passage entre les falaises. C'est une passerelle uniquement piétonne dont l'accès est aujourd'hui interdit, notamment en raison de son très mauvais état.

La structure de la passerelle est en métal peint en vert, ainsi que ses garde-corps d'environ 1 mètre de haut, sur toute la longueur du tablier, de part et d'autre de la passerelle. Son tablier est en latte de bois. Il est très dégradé et de nombreuses lattes sont cassées ou manquantes. En rive droite, la passerelle arrive au niveau du parapet de la RD22. En rive gauche, la passerelle arrive sur une plateforme en béton, au même endroit qu'une autre passerelle piétonne, supportée par une conduite forcée rivetée et qui traverse également la Dranse.

La passerelle a une longueur d'environ 20 mètres pour une largeur d'environ 2 mètres.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : métal ; bois

### Typologies et état de conservation

Typologies : urbanisme et espaces aménagés

État de conservation : mauvais état

### Dimensions

Mesures : l : 20 m ; la : 2 m

Précision dimensions :

Dimensions approximatives

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne morale (Propriété d'EDF)

### Illustrations



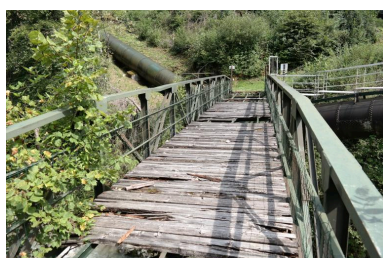
Cadastre des communes de Vinzier,  
La Forclaz, La Vernaz. 2017  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401412NUCA



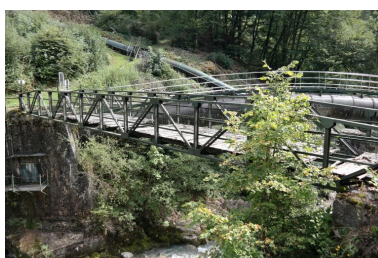
Phot. Samir Mahfoudi,  
Autr. Electricité de France  
IVR82\_20117401173NUCA



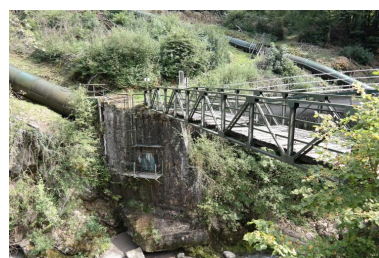
Passerelle EDF de Bioge,  
vue de la face aval  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20197401221NUCA



Passerelle EDF de  
Bioge, vue du tablier  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401406NUCA



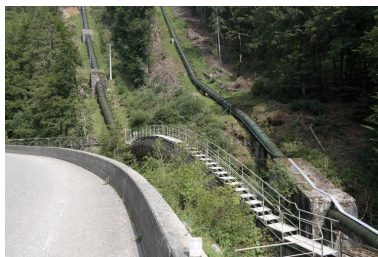
Passerelle EDF de Bioge,  
vue de la face amont  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401407NUCA



Passerelle EDF de Bioge, vue  
de l'extrémité rive gauche  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401408NUCA



Passerelle EDF de Bioge,  
connexion des deux passerelles  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401409NUCA



Passerelle sur conduite forcée à  
la centrale électrique de Bioge  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401410NUCA



Centrale électrique de Bioge  
Phot. Pascale Renard  
IVR84\_20207401411NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Centrale hydroélectrique de Bioge (IA74001069) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Vinzier, Bioge, Bioge  
Présentation de l'étude des points de franchissements de la Haute-Savoie (IA74001266) , Haute-Savoie

Auteur(s) du dossier : Pascale Renard

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie





Cadastre des communes de Vinzier, La Forclaz, La Vernaz. 2017

IVR84\_20207401412NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Référence du document reproduit :

- **Montage sur le site des conduites forcées soudées à l'arc. A1 - Bi 720, 3 octobre 1949. Photo**  
Montage sur le site des conduites forcées soudées à l'arc. A1 - Bi 720, 3 octobre 1949. Photo  
A EDF

IVR82\_20117401173NUCA

Auteur de l'illustration : Samir Mahfoudi

Auteur du document reproduit : Electricité de France

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle EDF de Bioge, vue de la face aval

IVR84\_20197401221NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Passerelle EDF de Bioge, vue du tablier

IVR84\_20207401406NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle EDF de Bioge, vue de la face amont

IVR84\_20207401407NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Passerelle EDF de Bioge, vue de l'extrémité rive gauche

IVR84\_20207401408NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle EDF de Bioge, connexion des deux passerelles

IVR84\_20207401409NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Passerelle sur conduite forcée à la centrale électrique de Bioge

IVR84\_20207401410NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Centrale électrique de Bioge

IVR84\_20207401411NUCA

Auteur de l'illustration : Pascale Renard

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Département de la Haute-Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation